



Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Attendu que le Conseil de la Faculté atteste que

Marylène Ayotte

a terminé les études du programme de deuxième cycle en
sciences de la communication
option communication organisationnelle

Nous, Recteur,

par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons la

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

à compter du 4 mai 2006 avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent.

En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université
ainsi que de la signature de la secrétaire générale et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté.

Fait à Montréal, le 16 mai 2006

Le doyen

Le secrétaire

Le recteur

La secrétaire générale

